



# 24<sup>e</sup> Rencontres d'Artistes

29 mars > 1<sup>er</sup> avril 2024

Espace Gartempe

©Philippe Métivier

# DOSSIER D'INSCRIPTION

à remettre avant le 22 décembre 2023

**montmorillon:** soutenir les artistes  
du territoire

# MATIÈRE(S) EN QUESTION

*Les Rencontres d'Artistes visent à favoriser la pratique artistique par un accès gratuit et un échange privilégié notamment avec le public scolaire ainsi qu'à fédérer et valoriser le réseau des artistes locaux.*

*Cette année, la matière est à l'honneur.*

*L'invité d'honneur Philippe Métivier se plaît à travailler le métal et à en éprouver les propriétés et les limites. Confronté physiquement à un matériau qui lui résiste; il forge, soude, découpe, assemble... Il n'hésite pas à explorer également d'autres matériaux aux qualités différentes tels le papier, la pierre, ou le charbon.*

*Car il s'agit pour Philippe Métivier de donner du sens, de traduire en une image forte la réalité complexe de notre monde. Ses œuvres racontent, elles sont parfois symboliques, métaphoriques, engagées, toujours politiques. Elles questionnent nos choix de société. À ce titre, elles incarnent une pensée réflexive.*

*"Matière(s) en question", c'est le clin d'œil auquel divers exposants s'attacheront. Que la matière soit picturale, sculpturale ou autre, elle incarne une approche réflexive, sur elle-même ou sur le monde.*

## RÈGLEMENT

**Article 1 :** La fiche d'inscription, le règlement ainsi que l'autorisation de diffusion des œuvres doivent être dûment remplis et envoyés **par courrier** avant le 22 décembre 2023 à :

**Mairie de Montmorillon  
Service Animation  
B.P. 10026  
86501 MONTMORILLON CEDEX**

*Toute inscription nous parvenant au-delà de cette date ne pourra pas être prise en compte.  
Pour tout renseignement, s'adresser au service animation au 05 49 91 69 01*

**Article 2 :** L'accrochage des œuvres et la mise en scène sont de la seule responsabilité des organisateurs. Toutes les œuvres devront être munies d'un système d'accrochage fiable et bien centré. Des panneaux mélaminés ainsi que des éclairages LED seront mis à disposition de chaque artiste.

**Article 3 :** Les représentants du service Culture et Animation de la ville et les bénévoles des Rencontres d'Artistes sont seuls juges quant à l'emplacement attribué à chaque exposant, et se réservent le droit de refuser toute œuvre ne présentant pas un caractère original et personnel (copie d'œuvre). Le nombre d'emplacements étant limité, en cas de candidatures surnuméraires, les organisateurs privilégieront la diversité des arts présentés et les candidats n'ayant pas déjà participé à une édition antérieure.

**Article 4 :** Le décrochage d'une ou plusieurs œuvres durant l'exposition « Rencontres d'Artistes » est strictement interdit. Il s'agit d'une exposition et non d'une salle de vente, aucun prix ne peut être affiché.

**Article 5 :** La ville de Montmorillon contracte une assurance pendant la durée de l'exposition et assure les œuvres sur les valeurs déclarées par chaque exposant. Aussi, sans valeurs déclarées des œuvres, ces dernières ne seront pas prises en compte dans le contrat d'assurance.

**Article 6 :** La présence sur site d'un minimum de 2 journées au choix est obligatoire pour chaque artiste.

**Article 7 :** Le dépôt des œuvres se fera à Montmorillon à l'Espace Gartempe (16 boulevard du Terrier Blanc), le mercredi 27 mars 2024 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 28 mars 2024 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. L'exposition sera ouverte :

- aux établissements scolaires le vendredi 29 mars 2024 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
- au grand public samedi 30, dimanche 31 mars et lundi 1<sup>er</sup> avril 2024 de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 (18h00 le lundi)

**Article 8 :** Le décrochage et le retrait des œuvres s'effectueront le lundi 1<sup>er</sup> avril 2023 à partir de 18h00.

**Article 9 :** Le non respect de l'un des articles de ce règlement entraînerait l'annulation de l'inscription.

Fait le ..... / ..... / .....

Signature :

À .....



# AUTORISATION DE DIFFUSION

Je soussigné(e) .....

autorise

la Ville de Montmorillon à diffuser les informations et photographies concernant mon travail (biographie, œuvres) dans le cadre de la communication de la Ville de Montmorillon relative à la manifestation culturelle Rencontres d'Artistes.

Crédit(s) photo à mentionner (si besoin) : .....  
.....  
.....

**Fait le** ...../...../.....

**À** .....

**Signature :**

# FICHE D'INSCRIPTION



## 24<sup>e</sup> Rencontres d'Artistes Du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### CETTE FICHE EST OBLIGATOIRE POUR L'ASSURANCE.

*Les œuvres indiquées doivent être impérativement celles présentées lors de la manifestation. Pour des questions de valeur d'assurance, toute oeuvre non inscrite ici sera refusée lors de l'installation.*

*Merci de joindre des photos des oeuvres que vous souhaitez exposer afin que le comité d'organisation puisse juger de votre candidature.*

Genre artistique représenté : .....

	Intitulé de l'oeuvre	Technique employée	Dimensions (cm)	Poids (si sculpture en kg)	Nécessité d'un socle ?	Valeur en €
1						
2						
3						
4						

*Attention : les œuvres doivent être pourvues d'un système d'attaches fiables. (Voir en dernière page pour la disposition d'un emplacement).*

Fait le ..... / ..... / .....

Signature :

À .....



# RESTAURATION

*Une restauration payante sur place sera proposée aux artistes le week-end sur réservation préalable. Forfait unique pour entrée - plat - fromage - dessert - café (14€)*

**Je souhaite réserver le :**

**Nombre de repas :**

**Samedi midi**

.....

**Dimanche midi**

.....

**Lundi midi**

.....

**Merci de spécifier si régime spécial ou allergies :**

.....

.....

**Le règlement se fera directement auprès du prestataire (Cocotte & Co) sur site par chèque.**

Fait le ..... / ..... / .....

**Signature :**

À .....



## Exemple de configuration des emplacements.

